



**CNT SUPERIEUR
RECHERCHE RP**

**37BIS RUE DES TROIS BORNES
75011 PARIS
educ.rp@cnt-f.org
Instagram : @cnt.srrp**

NON À L'AUGMENTATION DES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES ÉTUDIANT·ES EXTRA-COMMUNAUTAIRES !

Fin 2018, le gouvernement, dans un geste ironique caractérisant les golden boys de l'ordre néo-libéral, annonçait la mise en place d'un nouveau plan pour l'Enseignement supérieur, dénommé « Bienvenue en France ». Ce plan ouvrait la possibilité pour les universités d'augmenter leurs frais de scolarité pour les étudiant·es étrangèr·es (hors UE) de 178 € à 2770 € en licence et de 245€ à 3770 € en master dès la rentrée de 2019. Il poursuivait ainsi la transformation du savoir universitaire en bien de consommation soumis aux lois du marché international. Jusqu'à présent, seules 13 des 128 universités ont appliqué ce plan en 6 ans, obtenant le label « Bienvenue en France », les autres ayant collectivement choisi d'exonérer les étudiant·es concerné·es.

Cependant, en avril, cette année, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Philippe Baptiste a annoncé vouloir généraliser par décret, contre l'avis de la majorité des Président·es d'université, dès la rentrée prochaine, l'application de ces frais différenciés 17 fois plus importants que pour les étudiant·es français·es ou européen·es.

La CNT Supérieur-Recherche Région Parisienne s'oppose frontalement à ce plan d'austérité constituant une véritable attaque xénophobe contre la fraction la plus précarisée des étudiants et étudiantes en France.

Une loi cocktail d'austérité et de xénophobie

Pendant que le CAC40 bat chaque année depuis 2019 le record des dividendes reversés aux actionnaires, l'État s'obstine depuis 2022 à refuser l'augmentation de la SCSP (Subvention pour Charge de Service Public), alors même que les universités sont confrontées à une hausse inédite des dépenses, dans un contexte de crise énergétique et d'inflation. Comme résultat, le montant des dépenses salariales et de fonctionnement non compensées par l'État s'élevait à 542 millions d'euros en 2025, auxquelles il faudra ajouter en 2026 la prise en charge de la protection sociale complémentaire imposée aux universités mais sans moyens supplémentaires alloués par l'État. Après avoir volontairement exercé des pressions économiques sur les universités, l'État les oblige à présent à augmenter les frais d'inscription pour les étudiant·es étrangèr·es, afin de rapporter, selon Philippe Baptiste, près de 250 millions d'euros, soit 1,4% du budget consacré à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante (18,53 milliards en 2025), 47% de l'argent que l'État doit aux facs publiques. **Ainsi le message est clair : les étudiant·es étrangèr·es sont appelé·es à boucher le trou que l'État a lui-même creusé.** Quand bien même, selon CampusFrance, les 271000 étudiant·es provenant de régions hors UE rapportent déjà à l'économie française un solde net positif de 1,35 milliard d'euros en restant travailler en France (88% entre eux). Le projet de loi est donc une tactique connue des économistes : **l'optimisation du « coût/bénéfice » de l'immigration étudiante.** Une pilule présumée facile à faire avaler après des années à alimenter la xénophobie main dans la main avec l'extrême-droite.

Une attaque contre les plus précaires, un filtre à étudiant·es les plus aisés

Selon le ministère lui-même, 11.2% des étudiant·es étranger·es sont considéré·es en situation de précarité, contre 4% de l'ensemble des étudiant·e·s en France. Dans le détail, on apprend dans la même étude que 36.9% d'entre eux déclarent rencontrer des difficultés économiques importantes à très importantes (contre 20% de l'ensemble) et 40.8% déclarent ne pas avoir assez pour terminer le mois (contre 26% de l'ensemble). Loin des fantasmes agités par l'extrême droite, cette loi cible donc la portion la plus fragile d'une fraction déjà particulièrement précaire de la société. Tant pis pour ceux et celles qui ne peuvent pas se le permettre ! **Seul·es les étudiant·es issu·es de la bourgeoisie nationale et internationale sont réellement « bienvenu·es » dans les universités françaises !**

La CNT Supérieur-Recherche Région Parisienne se joint à l'appel à mobilisation le mardi 26 mai et jusqu'à l'abrogation de ce décret aberrant, et exige le retrait immédiat de la loi xénophobe « Bienvenue en France ».

Face à l'obscurantisme d'extrême-droite et aux contre-réformes libérales, nous, étudiant·es, travailleur·euses de l'Enseignement et de la Recherche, appelons à défendre l'Université comme un bien commun pour toutes et tous et à rejeter l'ensemble des politiques de sélection et d'austérité.

ORGANISONS COLLECTIVEMENT LA RIPOSTE SOCIALE, DANS L'ESR ET AILLEURS !

Le 19 mai 2026, à Paris

**Les secteurs Supérieur-Recherche des syndicats
de travailleur·euses de l'Éducation CNT STE75 et CNT STE93.**

